

# Pré-rentrée en août ?

## C'EST NON !

Après les « rattrapages le mercredi après-midi » - dont un est encore prévu le 11 juin prochain - le nouveau calendrier scolaire auquel s'est opposé le SNES-FSU et qui a reçu un avis défavorable au CSE impose, pour les rentrées 2014, 2015 et 2016, une pré-rentrée supplémentaire en août !

### C'est une mesure vexatoire et démagogique :

- Elle représente un allongement du temps de travail sans cesse de s'alourdir (hausse des effectifs par les recrutements...) et que le gel des salaires et le déclin des conditions de travail s'aggravent.
- Elle sert d'écran de fumée pour le gouvernement afin de ne pas s'aggraver la crise de recrutement et de recruter de nouvelles conditions de travail, ce qui a entraîné de nombreuses journées de grève.

**RECUL DU MINISTRE  
GRACE A L'ACTION DES PERSONNELS ET DU  
SNES  
LA RENTREE DES PERSONNELS AURA LIEU LE  
1ER SEPTEMBRE**



... cours du lundi 2 septembre qui a été...  
... ont pourtant travaillé ce jour-là au ser-  
...  
... seule la demi-journée du matin a été « rattrapée » le mer-  
... journée est accablant : désorganisation des établissements avec, entre  
... du mercredi après-midi et les conséquences sur le sport scolaire, pro-  
... absence avérée d'efficacité pédagogique...  
... établissements se verraient contraints de vivre encore une telle situation le 11 juin  
... même demi-journée.  
... nous pas et vous demandons d'annuler dès maintenant cette disposition.  
Par ailleurs, nous ne pouvons accepter de devoir effectuer notre rentrée au mois d'août et vous demandons de revoir le projet triennal de calendrier scolaire afin de respecter 2 principes : la journée de prérentrée est une véritable journée de travail ; elle fait partie intégrante de l'année scolaire qui est beaucoup plus perturbée et déséquilibrée par le maintien du zonage que par la soi-disant « perte » d'une journée de cours en septembre.

**SIGNER ET FAIRE SIGNER LA PÉTITION  
POUR EXIGER UN AUTRE CALENDRIER SCOLAIRE !**

[pasdepreentreenaout.net](http://pasdepreentreenaout.net)

Modèle de motion sur notre site [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)  
pour exprimer le refus collectif de cette journée supplémentaire vexatoire

**Le SNES-FSU a déposé un préavis de grève pour la journée du 29 août  
si le nouveau Ministre persiste à vouloir la maintenir.**